Les structures d’aide alimentaire et d'hygiène

Les structures d’aide pour les étudiants d'Amiens

L’AGORAé, est une épicerie sociale et solidaire gérée par les étudiants. Elle met à disposition des étudiants sous condition de ressources des produits de vie courante à des tarifs réduits, à environ 10% du prix public.

En plus de ce côté épicerie solidaire, l’AGORAé possède un lieu de vie où tous les étudiants peuvent venir partager un moment ou participer à différents ateliers le mercredi soir.

La page Facebook est mise en place pour plus de renseignements sur les horaires : "Agoraé Amiens".

L’épicerie sociale et solidaire est située au 11 Rue des Francs Mûriers, 80 000 Amiens. Les étudiants peuvent également les contacter par mail : agorae@faep.fr.

Ils peuvent obtenir des informations complémentaires sur le site Internet : www.faep.fr et sur les réseaux sociaux sur les pages Facebook AGORAE et Facebook FAEP.

Le Secours catholique de la Somme poursuit les distributions alimentaires, pendant cette crise sanitaire. Les étudiants peuvent prendre rendez-vous par téléphone au 07 57 48 65 21 avec Mme Ghislaine TSILANIZARA, pour pouvoir bénéficier d’une aide alimentaire.
Une fois que l’étudiant peut accéder au service du Secours catholique, la distribution de « chèques services » se fera au 1 rue Jules Lardière 80000 Amiens.

Une permanence est également possible pour les étudiants le mardi et le vendredi de 14h à 16h pour tous autres renseignements et pour pouvoir les aider suivant leur situation financière en leur accordant une aide supplémentaire.

Le Secours populaire peut accueillir les étudiants, pour pouvoir leur donner un colis alimentaire.

Les étudiants peuvent contacter le Secours populaire au 03 22 22 04 68 ou par mail contact@spf80.org pour expliquer leur besoin, et pouvoir bénéficier de leur aide.

Si un étudiant veut se rendre au Secours populaire, il devra se rendre au 43 place Vogel 80000 Amiens. Il est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30.

La Croix-Rouge accueille des bénéficiaires le matin de 8h à 10h du lundi au vendredi où les personnes peuvent avoir un petit déjeuner, faire des demandes de colis solidaires à l’antenne principale de la Somme : square Friant. Les étudiants peuvent appeler au 09 70 28 30 00 de 8h à 20h pour demander des colis alimentaires.

Le restaurant du Cœur peut proposer des colis alimentaires, les étudiants peuvent les appeler au 03 22 72 02 03, pour avoir plus de renseignements et de leur permettre de bénéficier de cette aide alimentaire.

Le CCAS d'Amiens reçoit les appels au 03 22 97 40 40 et peut rencontrer les étudiants.

Les structures d'aide pour les étudiants de Soissons/Cuffies

La Croix Rouge en collaboration avec l'UPJV met en place une distribution de paniers solidaires (aliments, produits d'hygiène corporelle…) d'une valeur de 35 €, tous les 15 jours, le vendredi soir à 19h, sur le parking de la résidence universitaire Paul Claudel sur le site de Cuffies.

Pour en bénéficier, les étudiants doivent envoyer un mail à aide-sociale@u-picardie.fr en indiquant leur nom, prénom, date de naissance, numéro étudiant, composante, numéro de téléphone, adresse postale, expliquer succinctement les difficultés rencontrées, leur situation et solliciter l'obtention d'un panier solidaire.

Un mail de validation leur est ensuite retourné après étude de leur situation. Le listing est ensuite envoyé à la Croix Rouge pour préparer les denrées nécessaires par étudiants.

En cas de besoins urgents d'aide alimentaire il vous est possible de joindre Monsieur Joël DELIGNY au 06 18 92 39 80 afin qu'une évaluation de votre situation soit faite.

La distribution de chèque service s'effectue au local du Secours Catholique au : 20 rue des Cordeliers, 02200 Soissons.

Le Secours Catholique peut apporter aussi un soutien dans le règlement de factures (loyer et charges), aider à l'accès au numérique...

Les structures d'aide pour les étudiants de Laon

Le centre d'activités et de distribution des Restos du Cœur de Laon fournit des colis de dépannage à toutes les personnes qui sont en situation délicate.

Pour cela, il suffit de prendre contact pour obtenir un RDV au 03 23 24 73 95 et de se rendre ensuite à l'adresse : 37 avenue du Maréchal Foch 02000 Laon.

En cas de difficultés, il est possible de téléphoner au Secours Catholique au 06 87 61 91 13 ou au 03 23 62 10 03 afin qu'une évaluation de leur situation soit faite.

La distribution de chèque service se fera au local du Secours Catholique : 39 rue Roger Salengro, 02200 Laon.

Le secours catholique peut apporter aussi un soutien dans le règlement de factures (loyer et charges), aider à l'accès au numérique...

Le CCAS de la ville de Laon en partenariat avec l'UPJV met en place une distribution de chèques sous forme de Chèques d'Accompagnement Personnalisés (CAP) d'une valeur de 70 € pour les étudiants en difficultés et 100 € pour les parents isolés. Cette aide est renouvelable 4 fois dans l'année en respectant un délai de 2 mois entre chaque demande.

Ces Chèques d'accompagnement personnalisés (CAP) leur permettront d'avoir le choix des denrées et permettront également de respecter les recommandations en matière d'hygiène en limitant les manipulations. Ils sont utilisables dans la majorité des enseignes (CORA, LECLERC, LID'L…).

Pour en bénéficier, les étudiants doivent envoyer un mail à aide-sociale@u-picardie.fr

Les structures d'aide pour les étudiants de Saint-Quentin

En cas de difficultés, il leur est possible de téléphoner au Secours Catholique au 06 87 61 91 13 ou au 03 23 62 10 03 afin qu'une évaluation de leur situation soit faite.

La distribution de CAP se fera dans les locaux du Secours Catholique : 4 rue du Chevalier de la Barre, 02100 Saint-Quentin.

Le secours catholique peut apporter aussi un soutien dans le règlement de factures (loyer et charges), aider à l'accès au numérique des étudiants...

Le centre d'activités et de distribution des Restos du Cœur prépare des colis d'urgence. Il faut appeler le 09 83 82 47 07 et se rendre à l'adresse suivante chemin de Léhaucourt - cité de la solidarité 02100 Saint-Quentin.

La Banque Alimentaire est en partenariat avec l'UPJV depuis début février 2021, afin de mettre en place des distributions gratuites de repas gratuits aux étudiants sous forme de barquettes sous vide. Une distribution de 50 repas 4 fois par semaine du mardi au vendredi est faite au campus de Saint-Quentin, dans le restaurant universitaire. Les étudiants peuvent s'y rendre en présentant leur carte étudiante.

Le CCAS de la ville de Saint-Quentin en partenariat avec l'UPJV met en place une distribution de chèques sous forme de Chèques d'Accompagnement Personnalisés (CAP) d'une valeur de 70 € pour les étudiants en difficultés et 100 € pour les parents isolés. Cette aide est renouvelable 4 fois dans l'année en respectant un délai de 2 mois entre chaque demande.

Ces CAP permettront aux étudiants d'avoir le choix des denrées.

Pour en bénéficier, ils doivent contacter le CCAS au 03 23 08 81 81 pour obtenir un rendez-vous et remplir un dossier de demande d'aide.

Les structures d'aide pour les étudiants de l'Oise (Beauvais et Creil)

L'UPJV, en collaboration avec le Secours Populaire de l'Oise met en place des distributions de paniers solidaires (aliments, produits d'hygiène corporelle…etc) d'une valeur de 15 € tous les 15 jours à l'antenne du Secours Populaire, à Beauvais, au 10 rue Emmaüs ou à Nogent-sur-Oise, au 2 rue Pierre Sémard.

La distribution s'effectue le lundi de 13h45 à 16h ou le jeudi pendant la journée.

Pour en bénéficier, les étudiants doivent envoyer un mail à aide-sociale@u-picardie.fr en indiquant leur nom, prénom, date de naissance, numéro étudiant, composante, ville, numéro de téléphone, expliquer succinctement les difficultés rencontrées, leur situation et solliciter l'obtention d'un panier solidaire.

Un mail de validation leur est ensuite retourné après étude de leur situation. Le listing est ensuite envoyé au Secours populaire pour préparer les denrées nécessaires par étudiants.

L'épicerie sociale Emmaüs Beauvais, peut leur venir en aide pour une aide alimentaire ou pour un accompagnement budgétaire et/ou administratif.

L'épicerie est ouverte à tout public le lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h et le jeudi de 10h à 12h au 103 rue de la Madeleine 60000 Beauvais.

Ils peuvent également les contacter par mail à : epiceriesociale-emmaus@orange.fr ou annie-duboin@emmausbeauvais.fr mais également par téléphone au : 03 44 15 21 98.

Le restaurant du Cœur de Beauvais, propose des colis alimentaires/hygiène. Les étudiants doivent appeler au 09 83 09 48 00 ou envoyer un mail à ad60.beauvais@restosducoeur.org pour effectuer une demande d'aide alimentaire.

Le CCAS de Beauvais reçoit les appels au 03 44 79 41 08 et peut rencontrer les étudiants. Un rendez-vous peut être donné pour une aide alimentaire ou financière suivant les critères en vigueur.

Le CCAS de Creil reçoit les appels au 03 44 62 70 00 et peut rencontrer les étudiants. Un rendez-vous peut être donné pour une aide alimentaire ou financière suivant les critères en vigueur.

Le CCCAS de Creil a également une épicerie sociale, le CESAM. Pour pouvoir bénéficier de cette épicerie les étudiants doivent prendre rendez-vous avec le CCAS de Creil pour créer un dossier de demande d'aide alimentaire.

CONTACT

Solenne DEVAUX
Conseillère en Economie Sociale Familiale (CESF)
03 64 26 83 12
aide-sociale@u-picardie.fr